

**COUROUBLE** (*Léopold-Auguste*), Avocat, magistrat, homme de lettres (Bruxelles, 3.2.1861-Bruxelles, 23.3.1937). 3 Fils' d'Auguste-Joseph-Prospère et de Van Haelen, Mélanie.

Léopold-Auguste Courouble, communément appelé Léopold, fit ses humanités à Paris (Lycée Louis-le-Grand). Bachelier, il s'inscrivit aux cours de l'Université libre de Bruxelles en 1879 et fut proclamé Docteur en Droit à la première session d'examens de 1883-1884. Admis à prêter le serment d'avocat le 3 décembre 1883, il fut porté sur la liste des stagiaires du Barreau de Bruxelles le 8 février suivant, mais ne fut inscrit au tableau de l'Ordre que le 13 avril 1889. Il avait quelque peu interrompu son stage pour s'engager comme mousse sur un vapeur en partance pour les États-Unis d'Amérique, escapade inspirée peut-être par l'exemple d'Edmond Picard, et qui nous valut, de la part de son héros, son aimable *Atlantique Idylle*.

Durant dix années de pratique régulière de sa profession, Courouble que sa formation parisienne rend plus sensible aux saveurs barbares du parler bruxellois entendit assez paradoxalement de nous en corriger en l'illustrant, tant par sa collaboration à l'*Artiste*, en compagnie d'Eugène Demolder, Louis Delattre et Valère Gille que par les piquantes chroniques judiciaires qu'il donne au *Journal des Tribunaux*, sous le pseudonyme de M<sup>e</sup> Chamailac, en attendant de les réunir en volume après son premier séjour au Congo. Il publie d'ailleurs, en 1893, ses *Contes et Souvenirs*, en 1895, son *Atlantique Idylle*, suivie de deux autres nouvelles où apparaissent déjà le premier Kaekebroeck et le premier Mosselman, les deux meneurs de jeu de ses « Rougon-Macquart » brabançons, et, en 1898, *Notre Langue*, savoureuse analyse du langage bruxellois, paternellement dédiée à son petit Robert, le fils' que lui donna, en 1892, son épouse Clotilde-Céline Hobé.

Ami de Félix Fuchs, une carriériste africaine l'attire. Il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo, s'embarque le 6 janvier 1899 et se voit confier, dès la fin de ce mois, la charge de juge territorial à Léopoldville. Son premier jugement, nous confie-t-il dans un sourire qui nuance une fierté, serait un jugement d'acquiescement.

Un séjour de six mois au Stanley-Pool fut pour le magistrat légalement itinérant l'occasion de trois déplacements, l'un à Bankana, petit poste situé à quinze journées de marche de Léopoldville, sur la Lufimi ; le second à Kimuenza, la mission catholique du Révérend Père Liagre, vers la Pentecôte ; le troisième, à la Passe Swinburne où un vapeur du Fleuve venait de faire naufrage, en compagnie de l'Inspecteur d'État Costermans dont il s'était fait un ami, et d'une équipe de sauveteurs. A sa descente du Kasai, il apprit la décision qui l'attachait, en qualité de Substitut, au Parquet du Procureur d'État près le Tribunal de première instance de Boma. Il quitta Léopoldville, gagna par chemin de fer l'étape de Tumba où il passa la nuit à conter des histoires de chasse, fut reconduit à la gare en musique, à la fine pointe du jour, s'arrêta trois jours à Matadi, y prit passage à bord de l'*Hirondelle* et, arrivé à Boma, s'y vit confier, sous la bienveillante conduite du Procureur d'État, M. F. Waleffe, la gestion du parquet local, l'auditorat militaire, la curatelle des successions indigènes et ces fonctions assez peu définies mais extrêmement importantes de Juge des Palabres qui le mirent en contact avec les indigènes et les lui firent aimer. Mais ni la multitude de ses occupations, ni la bienveillance dont l'entouraient ses chefs et ses collègues, ni l'intérêt que lui inspiraient ses justiciables de couleur n'arrivaient à combattre efficacement le spleen qu'il éprouvait à la pensée des siens demeurés à Bruxelles et, singulièrement, à celle de son jeune fils. Son Procureur d'État, le voyant dépérir, obtint sa rentrée en Belgique pour raisons de santé, après un an

de Congo.

En 1900, Courouble réunit en volume sous le titre : *Mes Pandectes*, ses chroniques du Palais du *Journal des Tribunaux*. Edmond Picard en écrivit la préface et félicita son « subtil » confrère d'avoir su préserver, dans sa vie africaine, le sens du terroir bruxellois. En même temps paraissaient, sous le titre d'*En plein Soleil*, les notes de Bankana et de la Passe Swinburne. En 1901, parut *Profils blancs et Frimousses noirs*. En 1902, la *Famille Kaekebroeck*.

En 1902 également, Courouble fit un second voyage au Congo, en qualité d'avocat, cette fois, voyage de quelques semaines seulement marqué par un séjour de quinze jours à Matadi.

Rentré au pays, toujours domicilié dans l'agglomération bruxelloise, mais séjournant le plus souvent à Toulon (Var, France), Courouble s'adonna désormais principalement à la littérature, publiant, indépendamment de la dizaine de romans parus de 1902 à 1930 qui devaient constituer la *Famille Kaekebroeck*, « comédie » bruxelloise aux personnages issus de la bourgeoisie locale, en qui les délicatesses du cœur s'accroissent parfaitement des impertinences de la pensée et des truculences de l'expression, des contes, nouvelles et récits de voyages, comme *Images d'Outremer* (1903) où se retrouve *Atlantique Idylle*, *La Maison Espagnole* (1904), les *Contes et Récits d'un Bruxellois* (1907), *La Ligne des Hespérides* (1907), *Les deux croisières*, réédition d'*Atlantique Idylle* et de *La Ligne des Hespérides* (1928) et *A bord du Jacques van Artevelde* (1931) qui rappelle singulièrement *Atlantique Idylle* encore. Il avait préfacé, en 1913, une réédition des *Contes à Marjolaine* de G. Garnir.

Ses œuvres d'inspiration congolaise sont au nombre de six : le *Voyage à Bankana* et la *Passe Swinburne* qui parurent en 1900 sous le titre *En plein Soleil*, reparurent avec *Profils blancs et Frimousses noirs* sous ce nouveau titre en 1901 et 1902, pour être réédités sans *Profils blancs et Frimousses noirs*, mais avec *Les Maisons du Juge*, en 1930 ; douze *Récits de voyages*, qui parurent d'abord, en 1903, dans le *Carnet de voyage* qui compose les *Images d'Outremer* avec une réédition d'*Atlantique Idylle* ; les *Maisons du Juge* (1930) et, enfin, l'éloge académique du Gouverneur Général Félix Fuchs, prononcé par Courouble, sous le titre : *Un Lettré*, dans une séance solennelle de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, en 1928, et publié dans le *Bulletin des séances* de cette Compagnie.

L'œuvre littéraire de Courouble lui avait valu son élection, le 12 novembre 1921, à l'un des sièges de l'Académie, auquel l'Arrêté royal qui l'institua n'avait pas désigné de titulaire. Elle lui valut aussi la Commanderie de l'Ordre de Léopold. Son œuvre congolaise, plus spécialement, lui vaudra de siéger, en 1923, parmi les membres du Jury chargé d'attribuer pour la première fois le prix triennal de littérature coloniale belge.

Courouble avait perdu, en 1918, son fils unique Robert, tombé au bois d'Houthulst à la veille de l'armistice qui mit fin à la première guerre mondiale.

Ce deuil irréparable avait encore assombri le caractère d'un père que l'on était tenté de compter parmi les « auteurs gais ».

Vers la fin de 1932, cependant, l'écrivain s'était embarqué à Marseille à destination du Dahomey où il passerait quelques mois, à Bimbereke, chez M. Prévaudeau et chez sa femme, la romancière connue de *Nari, femme de blanc* et d'où il adresserait à la *Gazette* de Bruxelles, sous le titre d'*Heures dahoméennes*, des chroniques qui n'ont pas encore été recueillies en volume. Des fièvres l'obligèrent à rentrer au pays.

Léopold Courouble mourut à Bruxelles (Hôpital Saint-Pierre) le 23 mars 1937. Il fut inhumé à Boisfort dans le caveau où reposait déjà son fils. Le comte Henry Carton de Wiart, directeur en exercice de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, lui consacra peu après une importante chronique

dans le *Bulletin des séances* de cette Compagnie. En 1938, l'Académie octroya son fauteuil à la romancière Marie Gevers et, le 18 décembre, Georges Garnir, en la regardant, et la nouvelle académicienne, en lui répondant, firent à l'envi l'éloge du confrère défunt. A vrai dire, s'attachèrent-ils exclusivement à mettre en évidence l'originalité et la maîtrise de ses œuvres bruxelloises. Ses œuvres congolaises méritent autant de lui survivre. Indépendamment de la sûreté de leur langue, de leur valeur littéraire et du charme qui s'en dégage, elles se distinguent encore par la précision des descriptions de sites ou de milieux qui les émaillent et par la multiplicité des personnages de l'époque qui s'y trouvent mentionnés et, souvent, finement évoqués.

26 juillet 1950.

J. M. Jadot.

H. Liebrecht, *Hist. de la Litt. belge d'expr. franç.*, Brux., Vanderlinden, 1910, pp. 9, 287, 265, 401. — V. Kinon, *Portraits d'auteurs*, A.E.B., Brux., Dechenne, 1910. Un chapitre consacré à L. Courouble. — Maurice Gaucher, *Le Livre des Masques belges*, 3<sup>e</sup> série, Paris, Scheicher et Mons, Imprimerie générale, 1911. Un « masque » de L. Courouble. — G. Ramaeckers, *Léopold Courouble*, Brux., Coll. Le Diamant, 1913. — *La Belgique active*, Brux., 1934, p. 129, un portrait. — Henri Liebrecht et Georges Rency, *Hist. ill. de la Litt. belge d'expr. franç.*, Brux., 1926, p. 335. — G. Goemans et A. Demeur, *La littérature française en Belgique*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Hatier, 1932, pp. 39 et 75. — A. Flament et P. Champagne, *Écrivains belges d'aujourd'hui*, Brux., Office de Publicité, 1933, p. 24. — L. Demeur et G. Vanwelkenhuyzen, *Pages choisies des Prosateurs français de Belgique*, Brux., Vanderlinden, p. 178, un portrait. — E. de Seyn, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., 1935, I, p. 168. — *Trib. cong.*, 15 avril 1937, p. 1. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, Brux., avril 1937, p. 17 ; *Ibid.*, novembre

1939, pp. 6 et 7. — *Bull. des séances de l'Acad. roy. de Lang. et Litt. franç. de Belg.*, Brux., 1937, p. 59 ; *Ibid.*, 1938, in fine. — *Almanach du Soir*, Brux., 1938, p. 193. — G. Charlier, *Les lettres françaises de Belgique*, Brux., La Renaissance de Livre, s. d., p. 93, un portrait. — G. Dautrepoint, *Hist. illus. de la Litt. franç. en Belg.*, Brux., Didier, pp. 117, 224-226, 243-245, 349, un portrait. — G. D. Périer, *Petite histoire des lettres coloniales de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 2<sup>e</sup> éd., 1944, pp. 39-41, 89, 94 et 95. — Abbé Hanlet, *Les Écrivains belges contemporains*, Liège, Dessain, 1946, I, pp. 398 et 497-501, un portrait. — Archives de l'U.L.B. — Archives du Barreau de Bruxelles. — État civil de Bruxelles, Actes de Décès, 1937. — Lettre de M. le Conseiller de Cassation F. Waleffe à l'auteur de la notice en date de 24 juillet 1950. — Closset, Herreman et Vauthier, *Dictionnaire des Littérateurs*, Brux., Larcier, p. 35. — Note de M. G.-D. Périer à l'auteur de la notice, sur le voyage au Dahomey.